



RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION NO.: 421-00845

BY: MR. MACGREGOR (COWICHAN-MALAHAT-LANGFORD)

DATE: OCTOBER 31, 2016

PRINT NAME OF SIGNATORY: TERRY DUGUID

Response by the Minister of Families, Children and Social Development

A handwritten signature in cursive script that reads "Terry Duguid".

SIGNATURE
Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

Elderly

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Government of Canada values the contribution that seniors have made and continue to make to our country, our communities, our workplaces and our families.

The Minister of Families, Children and Social Development is the Minister responsible for seniors. The Government of Canada has already taken action to improve seniors' income security, especially for low-income seniors. In particular, the Government has restored the age of eligibility for the Old Age Security (OAS) pension and the Guaranteed Income Supplement to 65. Canada's vulnerable 65 and 66 year old seniors depend on OAS benefits, and without the change, would have faced a much higher risk of living in poverty. In addition, since July 2016, the Government increased the Guaranteed Income Supplement top up for the lowest-income single seniors by up to \$947 annually. This enhancement will help almost 900 000 seniors who are the most likely to live in poverty, which will lift 13 000 seniors out of poverty, and will reduce the depth of poverty for many others.

The Government is also committed to other measures that will benefit seniors, such as developing a poverty reduction strategy, providing more funding for affordable housing and seniors facilities, and providing more generous and flexible leave for caregivers. Looking forward to the needs of the seniors of tomorrow, the Government has introduced legislation to enhance the Canada Pension Plan, after reaching a historic agreement with provincial governments.

In addition, the New Horizons for Seniors Program helps communities address priority issues, such as elder abuse and social isolation.

The Government of Canada also recognizes that many issues across a range of portfolios are central to seniors' economic and social well-being. This is why other Ministers are also engaged in addressing seniors' issues, in areas such as healthy aging, health care and accessibility.

Addressing the issues seniors face is not only about the action of governments. Meaningful contributions are needed from a broad coalition of stakeholders. The Government looks forward to continuing to work with provinces, territories and other key stakeholders to support Canada's seniors of today and tomorrow.



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : 421-00845

DE : M. MACGREGOR (COWICHAN-MALAHAT-LANGFORD)

DATE : LE 31 OCTOBRE 2016

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : TERRY DUGUID

Réponse du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Personnes âgées

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de la contribution que les aînés ont apportée et continuent d'apporter à notre pays, à nos collectivités, à nos milieux de travail et à nos familles.

Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social est le ministre responsable des aînés. Le gouvernement du Canada a déjà pris des mesures pour améliorer la sécurité du revenu des aînés, particulièrement les aînés à faible revenu. Le gouvernement a notamment rétabli à 65 ans l'âge d'admissibilité pour la pension de Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Les aînés canadiens vulnérables âgés de 65 et 66 ans comptent sur les prestations de la Sécurité de la vieillesse et sans ce changement, ils auraient couru un risque beaucoup plus grand de vivre dans la pauvreté. De plus, le gouvernement a augmenté, depuis juillet 2016, la prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti pour les aînés les plus démunis vivant seuls d'un montant allant jusqu'à 947 dollars par année. Cette augmentation permettra d'aider près de 900 000 aînés qui sont les plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, ce qui sortira 13 000 aînés de la pauvreté et réduira l'ampleur de la pauvreté que connaissent plusieurs autres.

Le gouvernement s'est également engagé à prendre d'autres mesures dont les aînés bénéficieront, par exemple développer une stratégie de réduction de la pauvreté, offrir davantage de financement pour les logements abordables et les installations destinées aux aînés et accorder des congés plus généreux et plus souples aux aidants naturels. Pour aborder les besoins des aînés de demain, le gouvernement a déposé un projet de loi pour bonifier le Régime de pensions du Canada, à la suite d'un accord historique avec les gouvernements provinciaux.

De plus, le programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre un appui aux collectivités pour s'attaquer à des enjeux prioritaires, tels que les mauvais traitements envers les aînés et l'isolement social.

Le gouvernement du Canada reconnaît également que de nombreuses questions touchant divers portefeuilles sont essentielles au bien-être économique et social des aînés. Pour cette raison, d'autres ministres s'occupent aussi des questions relatives aux aînés, notamment dans le domaine du vieillissement en santé, des soins de santé et de l'accessibilité.

La résolution des enjeux auxquels font face les aînés ne dépend pas seulement des actions du gouvernement. La contribution significative d'une multitude d'intervenants est essentielle. Le gouvernement a l'intention de continuer à travailler avec les provinces, les territoires et les autres intervenants clés afin de soutenir les aînés canadiens d'aujourd'hui et de demain.